POUVOIR ADJUDICATEUR :

COMMUNE DE SAFFRE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHÉ : ENTRETIENS COURANTS SUR LA VOIRIE COMMUNALE

ANNEE 2017

Date et heure limites de réception des offres
Lundi 3 avril 2017 à 12h30

1 – Maitre d'ouvrage :

Commune de Saffré
Cour du séquoia – 44390 Saffré
Tel : 02.40.77.23.18 – Fax : 02.40.77.28.34

2 - Procédure de passation :

Procédure adaptée à bons de commande (sans minimum ni maximum) conformément à l'article 27 du décret des marchés publics.

3 - Type de marché :

Marché de travaux à bons de commande (sans minimum ni maximum).

4 - Objet du marché :

La collectivité procède au lancement d'un marché qui concerne l'entretien des routes par PATA (Point à Temps Automatique) et par ESU (Enduit Superficiel d'Usure)

Les variantes ne sont pas autorisées.

5 – Durée et délais du marché :

Les travaux s'effectueront du 1er mai 2017 au 31 octobre 2017. Les candidats indiqueront dans l'acte d'engagement leur délai maximum d'exécution dès réception des bons de commandes.

6 - Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget général de la collectivité.
Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

7 - Lieu d'obtention du cahier des charges :

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Commune de Saffré (Tel : 02.40.77.23.18 – Fax : 02.40.77.28.34), gratuitement sur demande écrite, par le candidat ou formellement représenté qui répond.
Il est également possible de le consulter et de le télécharger gratuitement, sur le site www.**saffre**.fr

8 - Présentation des candidatures et des offres :

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.
Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pièces de la candidature :

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- Lettre de candidature ou modèle de DC1 (à télécharger sur le site du MINEFE : minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires, remplace l'ancien formulaire DC4) datée et signée par la personne habilitée, précisant si le candidat se présente seul ou en groupement et l'habilitation du mandataire par ses cocontractants ;
- Déclaration sur l'honneur ou modèle DC1 et DC2 (à télécharger sur le site du MINEFE : minefe.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires, remplace les anciens formulaires DC4 et DC5) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ou procédure équivalente pour les candidats étrangers ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Les effectifs du candidat ;
- Liste des principales références effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

Par ailleurs, et conformément à l'article 45-VII du Code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur prévoit que les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui lui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 6 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

Pièces de l'offre :

Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter, à dater et à signer par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat ;
- Le bordereau des prix unitaires complété, daté et signé;
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.P.) daté et signé ;
- Les fiches techniques concernant la fabrication et la provenance des matériaux, émulsion et gravats ;
- Les attestations d'assurance responsabilité civile de l'année en cours.

9 - Conditions d'envoi ou de remise de plis :

Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

« Ne pas ouvrir – Travaux entretiens courants sur la voirie communale année 2017»

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Commune de Saffré
Cour du séquoia – 44390 Saffré
Tel : 02.40.77.23.18 – Fax : 02.40.77.28.34
Ouverture du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Le pli précité doit contenir respectivement dans une seule enveloppe, les **Pièces de la candidature** et les **Pièces de l'offre** dont le contenu est défini au présent règlement de la consultation.

10 - Critères d'attribution des offres :

Conformément à l'article 53 du Code des Marchés Publics, sera retenue, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante) :

1) Prix de l'offre :	70%
2) Délais maximum d'exécution dès réception du bon de commande :	15 %
3) Renseignements techniques la fabrication et la provenance des matériaux, émulsion et gravats:	15%

11 - Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

12 - Autres renseignements

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de Monsieur Sylvain Barathay (responsable des services techniques) au 06.81.15.66.80 (sylvain.barathay@saffre.fr) et pour toutes informations relatives à la partie administrative auprès de Madame Annick Mustière au 02.40.77.23.18. (annick.mustiere@saffre.fr).